

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

CONFÉRENCE DE PRESSE – 24 FÉVRIER 2022



Conférence de presse avec les interventions de :

- Mahaut Bertu, adjointe au maire en charge de l'égalité, la ville non-sexiste, la lutte contre les discriminations et la vie associative ;
 - Olivier Chateau, adjoint au maire en charge du patrimoine, patrimoine immatériel et archéologie et adjoint de quartier Île de Nantes ;
 - Sarah Caquineau, responsable de la Politique publique Ville non-sexiste à la Ville de Nantes ;
 - Isabelle Brunet, directrice Maison de quartier de l'Île de Nantes.
-

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE	p.3
UNE EXPÉRIMENTATION DANS LE CADRE DE LA VILLE NON-SEXISTE	p.4
OÙ TROUVER LES DISTRIBUTEURS À NANTES	p.5
COMMENT CA MARCHE ? - Les types de protections proposés - Les distributeurs	p.7
ANNEXES - Kit de communication	p.8

Communiqué de presse

Des distributeurs de protections périodiques gratuites et de qualité expérimentés dans 30 lieux de la Ville de Nantes

La Ville de Nantes porte une ambition forte : devenir d'ici 10 ans la première ville non-sexiste de France. La ville s'engage et agit au quotidien pour atteindre une égalité réellement vécue par chaque Nantaise et Nantais, quels que soient leur âge ou la période de la vie. Cette année, pour promouvoir un accès universel à des protections périodiques gratuites, pour lutter contre les inégalités liées aux menstruations et contre le tabou des règles, la Ville de Nantes expérimente l'installation de distributeurs de protections périodiques gratuites et biologiques dans 30 lieux. L'opportunité de vivre ses règles sans tabou, stress ou complexe !



« En moyenne, une personne qui a ses règles dépense 8000€ dans sa vie pour l'achat de protections périodiques. Avoir accès à ce produit de première nécessité, pour n'importe quelle raison, ne devrait pas être un choix mais bien un droit. C'est pourquoi nous sommes ravis d'expérimenter pour la première fois l'installation de distributeurs de protections périodiques à Nantes. Cette action forte rejoint notre ambition : faire de Nantes une ville non-sexiste d'ici 2030 et toujours plus inclusive ! » explique Mahaut Bertu, adjointe au maire en charge de l'égalité, la ville non-sexiste, la lutte contre les discriminations et la vie associative.

La Ville de Nantes porte une action globale et ambitieuse pour lutter contre le sexisme et contribuer à rendre l'espace public plus accessible et égalitaire pour toutes et tous. Dans ce cadre, **la Ville de Nantes souhaite promouvoir un accès universel à des protections périodiques gratuites, dans le cadre de la ville du quart d'heure, pour lutter contre les inégalités liées aux menstruations et le tabou des règles.** Pour cela, la Ville de Nantes déploie un plan d'action global qui se décline en 4 axes :

- Lutter contre la précarité menstruelle ;
- Proposer un accès universel à des protections périodiques ;
- Lever le tabou des règles ;
- Prendre en compte les impacts sur la santé et l'environnement.

En 2022, et conformément à ses engagements, **la Ville de Nantes expérimente pendant 12 mois l'installation de distributeurs de protections périodiques gratuites et biologiques dans 30 lieux, répartis dans tous les quartiers de la ville.**

Nantes serait ainsi la première collectivité de France à garantir aux personnes qui ont leurs règles et qui en ont besoin, quels que soient leur âge, leur situation ou la raison (financière, dépannage, etc.) qu'elles trouveront des protections périodiques (serviettes et tampons avec et sans applicateur) gratuites de qualité (biologiques, dans la mesure du possible biodégradables, sans plastique, sans produit chimique, sans parfum ou sans colorant) à moins de quinze minutes à pied du lieu où elles se trouvent.

Suite à cette expérimentation, cette initiative pourrait être pérennisée et d'autres lieux pourront être équipés.

UNE EXPÉRIMENTATION DANS LE CADRE DE LA VILLE NON-SEXISTE

À l'horizon 2030, la Ville de Nantes souhaite devenir la première ville non-sexiste de France en construisant, avec les Nantaises et les Nantais, une ville dont l'ensemble des politiques publiques et des champs d'actions (éducation, sport, culture, jeunesse, action sociale, petite enfance, santé publique, sécurité, relations sociales, communication, etc.) garantissent une égalité réelle entre les femmes et les hommes. Pour ce faire, elle ambitionne non plus de s'attaquer uniquement aux manifestations et aux conséquences des inégalités entre les femmes et les hommes mais de percuter leur fondement : le sexisme.

En matière de santé publique et pour agir en faveur de la dignité des femmes ou des personnes, la Ville de Nantes mène une action globale pour lutter contre les inégalités liées aux menstruations et le tabou des règles. L'objectif est, entre autre, de proposer un accès universel à des protections gratuites et biologiques dans le cadre de la ville du quart d'heure¹. À terme, **Nantes pourrait être la première collectivité de France à garantir un accès à des protections périodiques** (serviettes et tampons avec et sans applicateur) **gratuites, de qualité** (biologiques, entièrement biodégradables pour les tampons, sans plastique, sans produit chimique, sans parfum ou sans colorant) **à moins de quinze minutes à pied du lieu où l'on se trouve, et ce quels que soient son âge, sa situation ou la raison** (financière, dépannage, etc.)

Cette expérimentation s'inclut dans un large plan d'actions, qui se décline en 4 axes forts :

1. Lutter contre la précarité menstruelle

En France, selon un récent sondage², près de 2 millions de femmes seraient confrontées à la précarité menstruelle. C'est-à-dire qu'elles rencontreraient des difficultés, voire ne pourraient pas se procurer de protections périodiques, et en changer aussi régulièrement qu'elles le souhaiteraient, pour des raisons avant tout financières. Or, cette problématique peut entraîner des conséquences sanitaires et sociales parfois dramatiques : gêne, honte, infections, maladies (parfois mortelles), décrochage scolaire, absentéisme au travail, etc.

En complémentarité des acteurs de l'urgence sociale et du Département de Loire-Atlantique, l'enjeu pour la Ville de Nantes est de s'assurer que les personnes qui ont leurs règles aient accès à des protections périodiques gratuites et en quantité suffisante. Et que leur soit proposé en complément un accompagnement par des professionnels pour une sensibilisation aux enjeux de la précarité menstruelle.

2. Proposer accès universel à des protections périodiques

L'enjeu est ici de rendre facilement accessible un produit d'hygiène quotidien pour toutes les femmes, pour un allègement des charges mentales et financières qui pèsent sur elles, et pour normaliser le sujet des règles. L'objectif est de mailler l'ensemble du territoire d'ici à 2024.

3. Lever le tabou des règles

En lien avec les associations du territoire, le but est de déconstruire les mythes et préjugés liés aux règles, et de participer à la normalisation de ce sujet en proposant des temps de sensibilisation, auprès des jeunes notamment, mais aussi du grand public. Des temps forts et événements seront proposés dans ce cadre par la Ville de Nantes à l'occasion du 28 mai, Journée mondiale de l'hygiène menstruelle.

4. Prendre en compte les impacts sur la santé et sur l'environnement

Une utilisation prolongée de protections périodiques peut avoir des conséquences sur la santé (syndrome du choc toxique), tout comme la composition de certains produits (perturbateurs endocriniens). De plus, on estime que 45 milliards de serviettes périodiques seraient encore jetées chaque année dans le monde, or elles ne sont généralement pas biodégradables. Cet axe se concrétisera notamment par une démarche de sensibilisation aux protections périodiques durables.

> Pour cela, **la Ville expérimente cette année l'installation de distributeurs de protections périodiques gratuites et biologiques dans 30 lieux**. Cette expérimentation durera un an. Cela permettra, suite aux retours d'expérience des bénéficiaires, et une évaluation budgétaire précise, de pouvoir faire évoluer le dispositif, notamment en ce qui concerne les lieux et équipements dans lesquels seront installés durablement les distributeurs.

¹ Modèle où tous les services essentiels sont à une distance d'un quart d'heure à pied ou à vélo.

² Selon l'enquête Règles élémentaires X Opinion Way, mai 2021.

OÙ TROUVER LES DISTRIBUTEURS À NANTES

Des distributeurs de protections périodiques sont accessibles à toutes et tous dans 30 lieux gérés par la Ville ou des partenaires (Accoord, Les eaux Vives...), répartis dans l'ensemble des quartiers de la Ville. Les lieux ont été sélectionnés au regard de leur implantation dans le quartier (avec à minima un équipement par quartier), de leur diversité d'usage (équipement sportif, culturel...) à savoir des espaces publics de vie sociale qui accueillent des publics mixtes et sont aisément accessibles. Pour vivre ses règles sans tabou, stress ou complexe !

En terme d'implantation sur place, ce sont les responsables de sites qui ont décidé de l'endroit le plus approprié pour l'installation du distributeur, au regard notamment des contraintes techniques et de l'espace disponible.

Quartier	Lieu d'installation
Centre ville	- Maison de quartier Champs de Mars - Madeleine - Centre communal d'action sociale (2 distributeurs) - Médiathèque Jacques Demy
Bellevue - Chantenay - Sainte-Anne	- Maison des habitants et du citoyen - Maison de quartier du DIX - Centre socio-culturel des Bourderies - Espace ado
Dervallières - Zola	- Maison de quartier des Dervallières - Piscine de la Durantière - Mairie de quartier des Dervallières
Hauts-Pavés - Saint-Félix	- Pôle associatif Félix-Thomas - Parc de Procé
Malakoff - Saint-Donatien	- Salle associative Ylora - Mairie de quartier Malakoff
Île de Nantes	- Maison de quartier de l'île - Espace Agnès Varda - Accueil de jour Familles - Studio 11/15 - Parc des chantiers - 5 Ponts
Breil - Barberie	- Maison de quartier du Breil
Nantes Nord	- Maison de quartier La Mano - Pôle Solidaire Bout des Pavés - Centre de loisirs du Petit Port - Mairie de quartier Nantes Nord
Nantes Erdre	- Maison de quartier Halvèque - Complexe Jean Jahan
Doulon - Bottière	- Maison de quartier de Doulon - Maison de quartier de la Bottière - Piscine Jules Verne (2 distributeurs)
Nantes Sud	- Maison des confluences

Une carte interactive permet de découvrir en un clic où sont installés ces distributeurs : metropole.nantes.fr/zero-tabou

Pour identifier le distributeur le plus proche, rendez-vous sur :

metropole.nantes.fr/zero-tabou

[#nanteszerotabou](https://twitter.com/nanteszerotabou)

Ou flashez ICI :

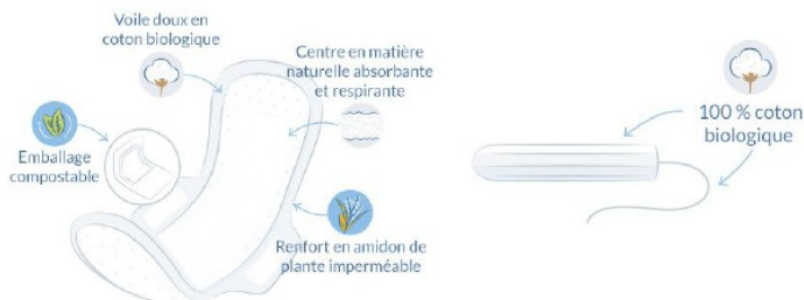


COMMENT CA MARCHE ?

Les types de protections proposés

Trois types de protections jetables seront proposés à l'unité dans les distributeurs pour offrir une diversité de choix : serviettes normales, tampons avec et sans applicateur.

Une attention particulière a été portée à la qualité des protections périodiques jetables et à leur impact sur l'environnement. Ces protections, de la marque Natracare, sont composées, notamment pour les tampons, 100 % en coton biologique et cellulose durable et certifiées du label Global Organic Textile Standard (GOTS), non blanchies au chlore, sans plastique, ni substance chimique, parfum ou colorant, et, dans la mesure du possible, biodégradables. Les emballages sont en amidon végétal, non-polluant et compostables chez soi.



Les distributeurs



Les distributeurs, loués le temps de l'expérimentation à l'entreprise Marguerite&Cie sont fixés aux murs (dans les halls d'accueil, les toilettes, etc.). Ils sont en acier électrozingué ultra résistant.

Ils se composent de 4 colonnes : 2 colonnes pour les serviettes, 1 colonne pour les tampons applicateur et 1 colonne pour les tampons digitaux. Au total, ils peuvent contenir 300 protections périodiques.

Ils se rechargent via des cartons de recharge, en papier cartonné, 100 % compostables.

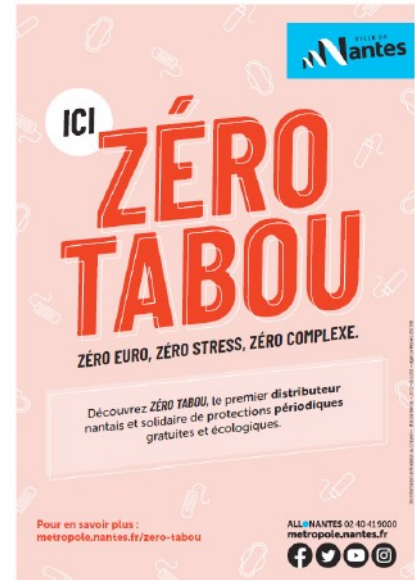
Ce sont les agentes et agents présents sur les sites ou bien les référents sur les sites gérés par les partenaires (ACCOORD, NGE, Véolia, Les Eaux Vives) qui s'occuperont des réapprovisionnements durant l'expérimentation. Toutes et tous ont reçu une sensibilisation préalable pour la prise en main du distributeur.

ANNEXES

Pour informer de la mise à disposition des distributeurs et les rendre visibles, pour favoriser leur utilisation sans tabou, chaque site dispose d'un kit de communication :

Des flyers en accès libre sur place et diffusés plus largement dans les lieux municipaux (non équipés de distributeur) et dans les commerces de la Ville

Une affichette dans les halls d'accueil équipés



Une affichette plastifiée apposée à côté du distributeur

Un sticker "ici"



À coller sur la façade extérieure des distributeurs



À coller à côté du distributeur sur certains sites : dans les lieux fréquentés par des personnes en situation de précarité (CCAS, Espace Agnès Varda, Accueil de jour Familles), pour répondre aux besoins plus importants en protections périodiques et pas uniquement au « dépannage ».

